

---

## Programme de Formation

---

### Les garanties en droit bancaire

---

#### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

#### Contenu pédagogique

---



##### **Public visé**

- Juristes de banques
  
- Avocats



##### **Objectifs pédagogiques**

Connaître les différentes garanties personnelles (cautionnement, garantie autonome...) et réelles (gage-espèce, nantissement de compte bancaire, cession Dailly, hypothèque...), leurs règles de constitution et leurs effets.

Savoir choisir la garantie la plus adaptée au type de financement, aux risques identifiés et aux actifs disponibles.

Connaître les solutions jurisprudentielles récentes et les difficultés pratiques persistantes afin de les anticiper et d'adapter sa pratique.

Anticiper les évolutions à venir à l'occasion de la publication des ordonnances de réforme du droit des sûretés et des procédures collectives en application de la loi PACTE.



##### **Description**

###### 1. Garanties personnelles 1.1 Présentation générale des diverses garanties

- Droit actuel et projet de réforme
- Traits caractéristiques et distinctifs : cautionnement, garantie autonome, lettre de confort, assurance-crédit, porte-fort...
- Règles (actuelles et à venir) de validité et régime : formalisme, mise en œuvre, moyens de défense du garant...

###### 1.2 Comparaison et choix des diverses garanties

- Avantages et limites respectives
- Critères de choix : identité du garant, type de financement ...

###### 2. Garanties réelles mobilières 2.1 Présentation générale des diverses garanties mobilières

- Droit actuel et projet de réforme
- Garanties conférant un droit de préférence : nantissement, gage ...
- Garanties conférant un droit de propriété : cession Dailly, fiducie, gage-espèce, clause de réserve de propriété ...

###### 2.2 Comparaison et choix des diverses garanties



- Choix offert en fonction de l'actif grevé : sûretés sur créance, sur somme d'argent, sur stock, sur titres ....
  - Efficacité en cas de procédure collective
  - Coûts et avantages des différentes sûretés
3. Garanties réelles immobilières
- 3.1 Présentation des diverses garanties immobilières
- Droit actuel et projet de réforme
  - Hypothèque conventionnelle, privilège immobilier, fiducie : constitution, publicité, effets
- 3.2 Comparaison et choix des diverses garanties
- Coûts de constitution et de « gestion »
  - Efficacité en cas de procédure collective

### ★ **Prérequis**

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.



### **Modalités pédagogiques**

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques



### **Moyens et supports pédagogiques**

Remise du support pédagogique aux stagiaires



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation